

**INTERNATIONAL DAY OF THE AFRICAN CHILDHOOD**  
**JOURNEE INTERNATIONALE DE L'ENFANCE AFRICAINE**  
**INTERNATIONALER TAG DER AFRIKANISCHEN KINDHEIT**  
**INTERNATIONALE DAG VAN DE AFRIKAANSE JEUGD**  
**DIA INTERNACIONAL DE LA INFANCIA AFRICANA**  
....and its YOUTH - IDAY - [www.1606.eu](http://www.1606.eu)

## **Manifeste IDAY – 2007**

### **Cadre : Le problème humanitaire**

**Comité d'Honneur**  
(au 14/06/2007)

**Madame Hauwa Ibrahim**  
Prix Sakharov 2005

**Monsieur Ousmane SY**  
Prix Roi Baudouin 2005  
Fondateur CEPIA.

**Mrs. Mampe Ntsedi**  
Nelson Mandela  
Children Center

**Monsieur Baaba Maal**  
Ambassadeur du PNUD -  
Sénégal

**Madame Luisa Morgantini**  
Vice-Présidente  
Parlement européen

Près de 70 millions de jeunes Africains n'ont pas accès à une éducation de base. Ce chiffre comprend 38 millions d'enfants de 6 à 12 ans et plus de 30 millions de jeunes illettrés entre 15 et 24 ans. A cela il faut ajouter les enfants « oubliés » : enfants soldats, esclaves, de la rue, « dits sorciers », orphelins ou domestiques qui n'ont ni famille ni état civil. Ensemble, ils représentent plus de la moitié des enfants non scolarisés dans le monde alors que l'Afrique subsaharienne représente 11% de la population mondiale. En Afrique, contrairement à ce qui se passe sur les autres continents, le nombre de jeunes illettrés augmente. Les jeunes Africains représentent sans aucun doute le groupe d'humains dont les droits fondamentaux sont le plus massivement bafoués dans le monde. D'ailleurs, l'Union africaine a mis la Journée Internationale de l'Enfance africaine (16 juin) sous le thème de la « Traite des enfants » en raison du nombre important d'enfants de la rue, vendus parfois comme esclaves à l'étranger et dont on perd la trace.

Ce problème est très certainement le problème social numéro 1 du XXIème siècle ; il ne concerne pas seulement l'Afrique mais bien l'ensemble de l'humanité. D'abord, parce que tous les pays membres des Nations Unies ont signé la Déclaration Universelle des droits de l'Homme du 10 décembre 1948 qui explicite le droit à l'éducation dans son article 26, ou la Convention Internationale des Droits de l'Enfant du 20 novembre 1989, qui donne droit aux enfants à une éducation de base gratuite et de qualité dans ses articles 28 et 29 : nous sommes donc tous solidairement responsables du respect du droit de ces jeunes à une vie digne.

Ensuite, parce que, comme le disait éloquemment Madame Hauwa Ibrahim, Prix Sakharov 2005 au Séminaire d'IDAY en juin 2006, la globalisation qui fait partie intégrante et inévitable de notre société moderne, s'accommode mal de la coexistence d'une extrême pauvreté et d'une extrême richesse. Les écarts excessifs de revenus entraînent une perte en potentiel humain qui pèse sur les revenus de tous, y compris des plus riches.

Enfin, le manque de normes sociales internationales régissant la mondialisation de l'économie, entraîne une libéralisation sauvage des

marchés avec comme conséquence que le travail non qualifié - et que dire alors de la situation des analphabètes - voit sa valeur ajoutée et donc sa rémunération diminuer, au point où le travail ne rapporte pas suffisamment pour faire vivre une famille.

Le désespoir dans lequel la jeunesse africaine se voit ainsi confinée et auquel l'émigration - pourtant fatale pour beaucoup - semble offrir une alternative, est LA plaie béante dans le flanc de l'humanité au même titre que le défi causé par le réchauffement de la planète. Cette situation est au 21<sup>ème</sup> siècle tout aussi intolérable que ne l'était l'esclavage aux 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles.

### **La solution : l'éducation de base.**

L'éducation est le socle du développement durable. Il est vrai que le sous-développement est un phénomène complexe faisant appel une multitude de solutions et de besoins, et tous les 8 Objectifs du Millénaire sont importants. Mais vouloir faire du développement avec une population dont près de 40% ne sait ni lire ni écrire, est condamné à l'échec. La réussite de toutes les grandes puissances - le miracle économique du Japon d'après-guerre, la croissance élevée persistante des Etats-Unis, le processus de Lisbonne devant faire de l'UE l'économie la plus compétitive du monde - est basée sur un investissement exceptionnel dans l'éducation.

Le prix Nobel d'économie 1998, Amartya Sen, démontre que sans participation de la population aux grandes orientations économiques, celles-ci ne sont pas durables. Seule une population éduquée peut constituer le contre-pouvoir nécessaire à un exercice efficace de la démocratie et donc assurer une bonne gouvernance. « *L'empowerment* » de la population cible est reconnue comme une condition nécessaire à la réussite de l'aide internationale. Or seule une population éduquée peut prendre conscience et défendre ses droits politiques. L'amélioration de la gouvernance des pays bénéficiaires de l'aide internationale et de son efficacité, passe par l'éducation et l'« *empowerment* » des populations visées.

Une bonne éducation de base est aussi la condition de l'amélioration de la santé. Les femmes éduquées vivent plus longtemps, ont un planning familial plus équilibré et encouragent l'éducation de leurs propres enfants. C'est aussi le meilleur moyen préventif actuellement disponible contre le SIDA : l'UNICEF rapporte<sup>1</sup> que dans les zones rurales ougandaises, le taux d'infection qui était en moyenne de 14%-16% en 1990, avait chuté suite à une campagne de sensibilisation à 12% pour les femmes analphabètes, à 6.5% pour celles qui avaient un diplôme d'éducation primaire et à 2% pour celles ayant un diplôme d'éducation secondaire. L'éducation reste actuellement le meilleur vaccin contre le SIDA en Afrique subsaharienne.

Si l'Afrique ne réalise pas le deuxième Objectif du Millénaire pour le développement (un cycle complet d'éducation primaire pour tous d'ici 2015), elle ne peut espérer rejoindre le concert des continents développés avant la fin du XXIème siècle.

### **L'aide étrangère institutionnelle.**

« *Donnez à quelqu'un un poisson, il mangera un jour, apprenez-lui à pêcher, il mangera toute sa vie* », dit le proverbe chinois. Pourtant, en 2005<sup>2</sup>, le montant total de l'aide étrangère à l'éducation était (USD 8.6 milliards) inférieur à celui de 2003 et 2004. On note la même tendance pour l'aide à l'éducation dans les pays les plus pauvres (4.5 USD milliards ou 12%) et celle allant à l'éducation de base dans ces pays (USD 2.4 milliards ou 7%). La part de

---

<sup>1</sup>Source : Rapport annuel de 2006.

<sup>2</sup>Source pour l'ensemble des chiffres de ce paragraphe: Education for All Global Monitoring Report de Nicholas Burnett présenté à la conférence des donateurs du 2 mai 2007 à Bruxelles.

l'Afrique sub-saharienne dans l'ensemble de l'aide destinée à l'éducation a également baissé de 41% durant la période 1999-2000 à 33% pour 2004-2005. Par contre, une part croissante de l'aide est affectée à l'aide budgétaire (de 21% à 39% dans les pays les plus pauvres) mais la proportion de cette aide-là allant à l'éducation reste indéterminée.

Dans son programme futur (2008-2013) d'aide aux pays d'Afrique Caraïbes et Pacifique (ACP) de € 22 milliards, l'Union européenne n'a réservé que 4% pour les services sociaux (éducation et santé) et € 9 milliards pour l'aide budgétaire. La principale affectation de l'aide identifiée de l'UE serait pour des investissements en infrastructure. La Chine vient d'annoncer une enveloppe de USD 20 milliards pour l'Afrique, également largement destinée à l'infrastructure.

Quant aux allocations budgétaires, l'Afrique sub-saharienne ne consacre manifestement pas assez de ressources à l'éducation par rapport aux besoins.

<b>Zone<sup>3</sup></b>	<b>Education (% PIB)</b>	<b>Santé (% PIB)</b>	<b>Militaire &amp; Sécurité (% PIB)</b>
Afrique subsaharienne	<b>4</b>	12	9
Pays en développement	11	4	10
Pays les plus pauvres	16	6	13
Monde	5	13	11

On estime aussi<sup>4</sup> que pour 100 € destinés par l'aide étrangère à l'éducation, seuls 20 à 40 € atteignent réellement leur cible : les déboursments des donateurs restent inférieurs aux engagements, corruption, détournement des fonds à d'autres fins, etc...

Sans aucun doute, l'infrastructure en Afrique laisse à désirer, notamment parce que les importants investissements consentis dans ce secteur dans les années '60 n'ont pas été correctement entretenus et ont soufferts de dégâts lors de conflits militaires. On peut toutefois se demander si ces investissements ne profiteront pas une nouvelle fois principalement aux entreprises exportatrices et aux gouvernants, qui les conduiront dès lors à un nouvel endettement public excessif s'ils ne sont pas accompagnés d'un effort parallèle pour l'éducation des populations, supposées profiter de ces investissements. La littérature sur la performance de l'aide étrangère montre qu'au moins jusque dans les années '80, seule l'aide à l'éducation et à la santé (le capital humain) avait eu un effet mesurable sur le développement en rehaussant l'espérance de vie et le pourcentage des personnes alphabétisées.

La conférence du 2 mai 2007 à Bruxelles, convoquée dans l'espoir de voir les donateurs publics augmenter leur contribution à l'éducation dans les pays les plus pauvres pour honorer leurs engagements dans le Cadre de Dakar et le deuxième Objectif du Millénaire pour le Développement (un cycle complet d'éducation primaire pour tous d'ici 2015) a été un échec, et à part quelques pays européens, rares sont ceux qui donnent la priorité à l'éducation dans leurs programmes d'aide.

### **L'éducation de base en Afrique Sub-saharienne.**

En Afrique subsaharienne, des progrès incontestables ont été accomplis pour atteindre ces objectifs.

<sup>3</sup> Source : UNICEF/UNESCO rapport 2007 sauf pour l'Afrique, rapport 2006 car chiffres 2007 non disponibles.

<sup>4</sup> Source : Document circulé par la Global Campaign for Education.

Ainsi la moyenne des enfants qui entrent en première année de primaire est passée de 76% en 1991 à 94%<sup>5</sup> en 2004 (il s'agit des entrées brutes, comprenant les jeunes de plus de 12 ans – en net ce chiffre baisse à 70% pour les garçons et 66% pour les filles – voir statistiques en annexes). Par contre, la proportion d'échecs scolaires est en hausse de sorte que le pourcentage de jeunes atteignant la 5<sup>ème</sup> primaire n'a augmenté que de 49% à 59% durant la même période.

La principale raison qui empêche les jeunes de compléter leurs primaires est la pauvreté, ensuite leur localisation en zone rurale et enfin le sexe.

		% des jeunes terminant leurs primaires.
Quintile de revenu	Q5 (20 % + riches)	68,6
	Q1 (20 % + pauvres)	23,4
	Différence (Q5 – Q1)	<b>45,2</b>
Localisation Géographique	Urbain	61
	Rural	28
	Différence (Urbain – Rural)	<b>33</b>
Genre	Garçons	47,2
	Filles	36,2
	Différence (Garçons-Filles)	<b>11</b>

De plus, on note que les acquis scolaires en fin des primaires ont baissé. L'augmentation de la quantité des élèves scolarisés se fait donc aux dépens de la qualité de l'enseignement. Installations scolaires inadéquates, manque de matériel scolaire, inadaptation des programmes et de la formation des maîtres, les maladies et une administration déficiente sont autant de facteurs expliquant que les maîtres en Afrique subsaharienne n'arrivent pas à donner en moyenne beaucoup plus que la moitié de la norme internationale de 800 à 900 heures de cours par an.

## Recommandations.

### Générales

Constatant que l'aide étrangère officielle pour l'éducation en Afrique subsaharienne restera insuffisante dans les 5 prochaines années, IDAY propose que :

1. Les ONG et associations africaines impliquées dans l'éducation voient leur pouvoir renforcé (« *empowered* ») pour leur permettre d'exercer une pression accrue auprès de leurs gouvernements afin que ceux-ci consacrent à l'éducation une part de leur budget au moins égale à celle consacrée aux dépenses militaires. L'essentiel de l'aide étrangère devrait durant les années 2007-2010 être consacrée à l'éducation de base (primaire et alphabétisation) de sorte que les progrès accomplis d'ici 2015 soient suffisants pour que les gouvernements africains prennent en charge l'entièreté des budgets de cette éducation sur fonds propres à partir de cette date et que l'aide

<sup>5</sup> Chiffres de ce paragraphe provenant du Pôle de Dakar .

internationale puisse être consacrée principalement à l'éducation secondaire et supérieure.

2. Les Fonds provenant de fondations privées et de la société civile consacrent une part accrue de leur moyens à l'éducation en Afrique subsaharienne, d'autant plus que leurs interventions sont reconnues comme mieux ciblées et porteuses de relations plus directes, voir amicales entre les partenaires locaux et étrangers, et que cette aide soit concentrée au renforcement du pouvoir (« *empowerment* ») de la société civile africaine impliquée dans l'éducation pour qu'elle joue un rôle accru dans la réalisation du Cadre de Dakar et l'accomplissement du deuxième Objectif du Millénaire pour le Développement.
3. Comme déjà stipulé dans le manifeste d'IDAY en 2006, que le Fonds Monétaire International, considère le financement public de l'éducation comme un investissement et non pas comme une dépense courante et qu'elle ne soit donc pas affectée par des restrictions budgétaires ou d'ordre politique de façon à éviter d'interrompre un cycle d'enseignement d'un enfant et de miner la contribution de l'éducation à la consolidation de la démocratie locale.

### **En termes pratiques, IDAY recommande plus spécifiquement :**

#### **A. Pour améliorer la qualité de l'enseignement en général :**

- a. de mettre en place dans chaque pays des stratégies cohérentes basées sur une vision d'ensemble du système éducatif avec une planification basée sur le long terme dans laquelle s'insèrent les donateurs étrangers. Ces stratégies considéreront l'éducation primaire dans un cadre holistique de l'enseignement général secondaire et professionnel de façon à valoriser les enseignements de base ;
- b. de renforcer la formation des enseignants, la disponibilité de matériel scolaire, le réseau scolaire dans les zones rurales ;
- c. de soutenir les écoles privées et communautaires car elles sont plus à même d'assurer l'adéquation de l'enseignement à l'environnement économique et social ainsi que d'assurer le suivi de la qualité de l'enseignement. L'équité de cet enseignement doit être assuré par un financement partiel de l'Etat et par des bourses payées par l'aide étrangère aux enfants des familles les plus démunies ;
- d. de renforcer le financement des cours de rattrapage des enfants de familles démunies de façon à réduire les redoublements qui sont une des causes de la désaffection scolaire.

#### **B. Pour sauver les enfants « oubliés » et éliminer la traite de ces enfants.**

Les jeunes « oubliés » sont particulièrement vulnérables et la cible première de la « traite des enfants ». Parmi ceux de 15 à 24 ans, la proportion de fille est particulièrement élevée. Seule l'école peut offrir un espace privilégié à partir duquel une vie normale peut reprendre son cours.

Ils ne sont que rarement inscrits sur les registres de la population et sont exclus des statistiques. Pourtant, ce sont eux qui entrent dans le circuit économique ou vont créer famille et décider du niveau d'éducation de leurs enfants. Pour IDAY, ils font partie intégrante des objectifs du Millénaire.

Aussi, IDAY demande que tous les Etats africains:

- a. veillent à reconnaître ces enfants dans les registres civils et à leur donner un accès équivalent à une formation de base ;
- b. se dotent d'un cadre et d'un dispositif légal de protection et d'aide à la jeunesse de façon à ce que tout enfant en difficulté puisse être pris en charge par un service adéquat ;
- c. se dotent d'un programme d'éducation globale qui inclut l'éducation informelle privilégiant l'insertion socio-professionnelle des jeunes qui n'ont pas eu accès à un cycle complet d'éducation primaire. 87 % des adolescents dans le monde vivent dans des pays en voie de développement et constituent la force économique première du XXIème siècle ;
- d. se dotent d'un programme d'éducation populaire permanente ou d'éducation de rue de façon à ce que les populations puissent assurer un avenir aux jeunes abandonnés ;
- e. fournissent une aide aux familles qui prennent en charge ses jeunes en vue de leur éducation et de leur réinsertion, conformément à la tradition africaine;
- f. consacrent 20% de son budget d'éducation à ce programme et que les instances internationales soient vigilantes à cette répartition des dépenses éducatives.

### **C. Le rôle de la diaspora africaine en Europe.**

- a. La diaspora africaine en Europe estime jouer déjà un rôle déterminant dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement par leurs versements substantiels pour des actions sociales de leurs communautés d'origine. Elle demande que les Etats européens reconnaissent officiellement cet apport et approchent la diversité ethnique de leurs populations d'une façon positive.
- b. Elle demande que les pays d'accueil reconnaissent leur expertise dans les domaines d'aide au développement de leurs régions d'origine et leur insertion dans les circuits traditionnels d'analyse et évaluation des aides accordées à ces régions.
- c. Elle demande que les organisations créées par la diaspora pour venir en aide aux populations des régions d'origines soient reconnues comme étant d'utilité publique et bénéficient des mêmes avantages fiscaux que les ONG « nationales ».
- d. Elle souhaite voir se créer un forum d'échange permanent avec les autorités officielles des pays d'accueil et les ONG nationales pour l'échange d'information sur les initiatives de développement de leur région pour laquelle ils ont une expertise indéniable. Ils souhaitent aussi voir les jeunes issus de la diaspora bénéficier de facilités pour aller aider leurs communautés d'origine.
- e. Elle demande à ce que l'éducation soit inscrite comme priorité dans les programmes d'aide des pays d'accueil et des budgets nationaux des pays d'origine.

### **D. Considérant l'importance critique du cadre socio-culturel, IDAY demande que :**

- a. les mariages forcés de toute jeune fille n'ayant pas terminé ses études secondaires – raison principale de la désaffection scolaire dans certains pays d'Afrique - soient interdits au même titre que les violences ou le tourisme sexuels;

- b. dans l'enseignement de base, la priorité soit donnée à l'enseignement des langues vernaculaires tout en stimulant le plurilinguisme, sachant qu'actuellement plus de la moitié des enfants dans le monde sont au moins bilingues,
- c. les intervenants étrangers dans les secteurs de l'éducation tiennent compte des 20 articles des lignes essentielles du Plan d'action pour la mise en œuvre de la Déclaration de l'UNESCO en faveur de la diversité culturelle ;
- d. et, notamment, que les programmes scolaires nationaux soient formulés - y compris dans les approches pédagogiques - en tenant compte des particularités culturelles locales et connaissances traditionnelles, en particulier pour la sauvegarde des patrimoines culturel et naturel.

### **En guise de conclusion.**

Nous, organisations africaines et européennes de la société civile, demandons aux dirigeants africains et européens de s'acquitter de leurs responsabilités envers la réalisation des objectifs du Cadre de Dakar et du deuxième Objectif du Millénaire pour le Développement. Nous sommes conscients que seules des mesures radicales et innovantes couplées à une approche participative permettront d'atteindre ces objectifs. Nous refusons de considérer comme une fatalité la perspective que des pays n'atteignent pas ces objectifs et nous nous engageons à appuyer les mesures qui permettront à tous les jeunes d'Afrique subsaharienne d'avoir d'ici 2015 un accès à une éducation de base de qualité équivalent à celui accordé aux jeunes du reste du monde.

Signé :

liste des ONG membres d'IDAY.

**Abantu – Acodev- Acte Sept (Mali) – Action Développement Parrainages Mondiaux – ADEC – AEDAF – AFHALIT (Cameroun) - Africa Hakuna Matata – Afrikaans Platform – Afriques Nouvelles Interdépendances – Avenir NEPAD Deutschland – AMENPELAVE (Cameroun) - Amitié Congo – Amis des Enfants – APEFE (Kinshasa) – Asadho (Kinshasa) – Association Paysannat Burkina– Bambaroo – Cadre - Coordination Générale des Migrants pour le Développement –Centre de formation en Criminologie (Kinshasa) - CEPIA Mali – CIDEV Bénin – Club des Amis du Livre (Guinée) – CNCN – CNEPT Sénégal – Développement Durable et Environnement Bénin – Dynamo International - EDUAF - CEC – Espérance Casamance –Espoir et lutte contre les infanticides Bénin – Femmes et Enfants heureux – FODDET – Fonds Message de Yaguine et Fodé – Fraternité Médicale Guinée – GAMS – Gvrat Gvrat – Kwasa Kwasa – Internationale de l'Education – IDAY Cameroun (ITSud, YMCA, FDG, MAS, YI4D, AIAM,AVDP,CMC) - JEDE – Jonction - Jugendhilfe Afrika 2000 – Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale – le Monde selon les femmes - Le Rônier pour 16 ONG togolaises - Lozwati Primary School (Malawi) – Maison des Enfants du Monde – OCD International – OCD Burkina Faso - ODES – OSER la VIE – Petits Pas asbl – PROFEMMES (Kigali) – SNN/UCC (coalition 11 NGOs-Kampala) - Tuchafwane – Unicob- Union Kasaienne de l'Extérieur...**

### **ANNEXES :**

**Annexe 1 : Message de Yaguine et Fodé (voir site :**

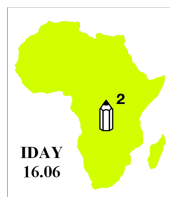
**<http://www.1606.eu/français/docs/documentesyaguineetfode.doc>**

**Annexe 2 : Discours de Marième Diop au Parlement européen le 14 juin 2007 (voir site)**

**Annexe 3 : Compte-rendu de la réunion conclusive au Parlement Européen le 14 juin 2007**

**Annexe 4 : Statistiques Indicateurs économiques et Education 2007 (voir site :**

**<http://www.1606.eu/français/pages/statistiques.htm>**



**INTERNATIONAL DAY OF THE AFRICAN CHILDHOOD  
 JOURNEE INTERNATIONALE DE L'ENFANCE AFRICAINE  
 INTERNATIONALER TAG DER AFRIKANISCHEN KINDHEIT  
 INTERNATIONALE DAG VAN DE AFRIKAANSE JEUGD  
 DIA INTERNACIONAL DE LA INFANCIA AFRICANA  
 ....and its YOUTH - IDAY - [www.1606.eu](http://www.1606.eu)**

## **Compte-rendu de la réunion conclusive IDAY Parlement européen le 14 juin 2007**

La réunion a été ouverte par Luisa Morgantini, Vice-Présidente du Parlement Européen, qui a souligné la responsabilité des pays européens et des gouvernements africains vis-à-vis de l'état de sous-développement de la plupart des pays d'Afrique subsaharienne. Elle a rappelé que l'Europe, terre des droits de l'homme, bafouait ces mêmes droits lorsqu'il s'agissait d'immigration.

M. Jean-Jacques Schul, Coordinateur d'IDAY a énoncé les trois principes qui dirigent l'action d'IDAY : tous les OMD sont importants mais il ne peut s'observer de changement durable sans une population éduquée ; le développement ne peut être venir de l'extérieur : il faut que les associations africaines prennent leur avenir en mains avec leurs gouvernements; elles n'arriveront à leur fin que si on travaille tous ensemble. M. Schul a souligné que 'ce jour est aussi important pour l'Afrique que pour l'Europe' car la jeunesse africaine illettrée (70 millions de jeunes) représentent la moitié des jeunes illettrés du monde, soit un réservoir immense de jeunes qui ne peuvent contribuer tout leur potentiel au développement de l'humanité.

M. Billy Kalonji, d'Afrikaans Platform (Anvers) présente ensuite le manifeste IDAY. Les gouvernements africains sont coupables de ne pas soutenir plus activement l'éducation qui est la base du développement. Il souligne les 4 grandes recommandations élaborées dans le cadre de leur participation à la « Global Campaign for Education » par la coalition des ONG africaines et européennes qui constituent IDAY : (1) se focaliser sur l'amélioration de la qualité de l'enseignement de base ; (2) intégrer explicitement l'éducation informelle des enfants « oubliés » dans les budgets d'éducation ; (3) accorder plus d'attention au rôle social de la diaspora ; (4) intégrer les savoirs traditionnels dans les programmes éducatifs et interdire les mariages forcés.

Melle Marième Diop présente ensuite son discours émouvant (voir texte intégral annexe 2).

Cette allocution est suivie et appuyée par M. Baaba Maal, ambassadeur du PNUD au Sénégal, et artiste international. Ce dernier a mis en évidence le rôle que les artistes ont à jouer dans le réveil des consciences, et en tant que porte-parole d'une jeunesse qui manque de tribune pour s'exprimer. Il offre l'aide des artistes africains à IDAY.

Le débat s'est ensuite ouvert avec l'intervention de l'Ambassadeur du Sénégal pour qui l'accent doit être mis sur le développement des ressources humaines des pays africains. Ce qui implique de changer les mentalités à la base. Agir en faveur de l'éducation suppose d'agir en amont sur les pratiques de la cellule familiale elle-même (excision, polygamie, prestige social qu'apporte le fait d'avoir de nombreux enfants etc.). Ensuite, il a insisté sur le 1<sup>er</sup> ODM. La lutte contre la pauvreté est un moyen d'atteindre l'éducation pour tous, puisqu'un



homme pauvre est ‘suicidaire’ (selon les termes de M. l’Ambassadeur) ; il n’a rien à perdre et ne pense pas à long terme.

L’Ambassadeur du Congo a ensuite corroboré les propos précédents sur le problème de ‘mentalités’, mais rappelle les réussites des pays africains. Il faudrait que les pays occidentaux aient une meilleure compréhension de l’Afrique et de ses succès afin d’avoir véritablement accès à ce que pourrait devenir ce continent. En ce qui concerne l’immigration, il rappelle que les gouvernements ne veulent pas ce départ de leurs forces vives et il dénonce le manque d’humanisme de certains dirigeants européens. Autour de l’immigration se crée désormais un conflit entre deux continents : ce sont les Marième Diop de ce monde qui les départageront.

L’Ambassadeur du Burundi a soutenu le Manifeste mais rappelé les besoins particuliers des pays en situation de post-conflit, et dans ce contexte, la prise en charge spécifique d’enfants traumatisés et longtemps déscolarisés.

Les Ambassadeurs expriment leur soutien actif à la demande d’IDAY dans son manifeste de mettre en place un forum permanent de dialogue entre la diaspora et les autorités des pays d’accueil afin d’examiner les possibilités d’interventions dans le cadre de l’aide à la coopération.

Enfin, la voix des ONG et associations a été entendue. Plusieurs problèmes ont été abordés. Tout d’abord, il n’est pas question pour ces organismes de se substituer aux Etats. Cependant, elles comptent faire du lobbying auprès de leurs gouvernements. Malheureusement, les petites structures sont souvent reléguées au second rang, derrière des ONG et associations internationalement connues, conformément à la fausse maxime « small is beautiful but macro is efficient ». Elles permettent pourtant une plus grande participation de la société civile. Enfin, il faut rappeler que les fonds européens leur sont moins facilement accessibles en raison des démarches bureaucratiques qu’ils demandent.



Près de 50 participants à la séance d’IDAY au Parlement européen, le 14 juin 2007